



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

31 Octobre 2023

SUdF ne laissera pas les violences contre les professionnels des structures d'urgences sous silence !

Samu-Urgences de France apporte tout son soutien aux équipes du SMUR de Moissac et à nos collègues pompiers du SDIS 82, qui ont été victimes d'une agression lors de l'intervention dans la nuit du 29 au 30 octobre.

Quelles que soient les circonstances, la violence sur des professionnels portant secours à des tiers reste inacceptable, et doit faire l'objet systématiquement de poursuites.

Samu-Urgences de France demande au Ministre de la Santé et de la Prévention, comme à la Ministre déléguée chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé de mettre en place un dispositif afin que les directions hospitalières déposent systématiquement une plainte pour tous les actes malveillants que subissent les personnels de structures d'urgence en lieu et place de leurs agents. Samu-Urgences de France demande que les plaintes déposées par les personnes agressées puissent être réalisées sous X pour protéger l'anonymat des soignants et les praticiens victimes de telles incivilités.

Pour rappel sur ce dossier, sans la décision d'exposer cet incident sur les réseaux sociaux, aurait-on réellement pris la mesure de ce qu'ont vécu nos collègues ? Les tutelles seraient-elles intervenues ?

Samu-Urgences de France rappelle à nos compatriotes que les personnels des urgences ne sont en rien responsables de la déliquescence de l'offre de soin sur le territoire national. Bien au contraire, nous sommes un des derniers remparts permettant encore de garantir un accès aux soins à tous. Samu-Urgences de France insiste sur le fait que ce qui est rare et précieux se doit d'être protégé par le civisme de nos concitoyens mais également par le respect des engagements de nos politiques.

Pour le Conseil d'Administration de Samu-Urgences de France

Dr Marc NOIZET

Président SUdF

contact@sudf.fr